

# Congés et heures de récupérations en dehors d'août

#### Par Madoh, le 21/03/2015 à 18:52

## Bonjour,

mes 5 semaines de congés sont fixés par mon employeur, 4semaines en août et 1 semaine a noel, il évoque la fermeture du service à' t il le droit d'imposer les 5 semaine, et il me doit des heures que je souhaite poser en avril (3 jours) et il ne valide toujours pas mes congés.pour avril j'attends pour réserver, a t il l'a aussi un délai pour valider ou non ma demande. Merci d'avance de votre retour

## Par janus2fr, le 21/03/2015 à 19:02

### Bonjour,

Oui, votre employeur peut vous imposer les 5 semaines de congé.

Pour les heures de récupération, difficile de répondre sans savoir de quel type de récupération il est question.